

Accueil extrascolaire et parascolaire

Horaires, tarifs, programme et fonctionnement

Horaires de l'accueil extrascolaire:

Accueil du matin	Accueil de fin de journée	Accueil du mercredi après-midi
7h à 8h15 Début des cours à 8h30	15h30 à 18h30 Fin des cours à 15h20	12h20 à 18h30 Fin des cours à 12h10

Les tarifs 2024-2025:

L'accueil du matin est facturé par l'école à 2€ à partir de 7h et 1.5€ à partir de 7h30.

L'accueil de fin de journée est facturé directement par Promosport à la minute comme ceci:

en semaine	par minute	par tranche
avant 15h45	GRATUIT	0,0000 €
15h45 - 16h45	0,0600 €	3,6000 €
16h45 - 18h30	0,0153 €	1,6070 €
TOTAL jusque 18h30		5,2070 €

L'accueil du mercredi après-midi est facturé par Promosport également:

le mercredi	par minute	par tranche
avant 12h35	GRATUIT	0,0000 €
12h35 - 14h00	0,0480 €	4,0800 €
14h00 - 15h35	0,0110 €	1,0450 €
15h35 - 18h30	0,0320 €	5,6000 €
TOTAL jusque 18h30		10,7250 €

Les journées pédagogiques : 13€ par enfant.

Les accueils du temps de midi sont facturés directement par l'école à 0,80€/ jour/ enfant.

La facturation du matin et du midi sera reprise sur le décompte facture de l'école.

La facturation du mercredi après-midi, de la fin de la journée et des journées pédagogiques sera envoyée directement par Promosport. Cette facturation se fait à l'aide d'un badge avec un QR Code. Celui-ci sera scanné chaque jour lors de l'arrivée de chaque enfant.

Ce badge est facturé une fois à 1,75€/ enfant.

Déduction fiscale:

Vous avez droit à une réduction d'impôt pour les dépenses pour garde d'enfants. Vous recevrez une attestation fiscale de la part de Promosport pour l'accueil extrascolaire de fin de journée et du mercredi après-midi ainsi qu'une attestation fiscale de la part de l'école pour l'accueil du matin et du temps de midi.

Vous pouvez faire valoir maximum 16,40 euros par jour de garde et par enfant de moins de 14 ans (ou de moins de 21 ans en cas de handicap lourd) pour l'année des revenus 2024, exercice d'imposition 2025.

La réduction d'impôt s'élève à 45 % de ces dépenses.

Vous devez mentionner ces dépenses (en tenant compte de la limite) au cadre X, rubrique B, code 1384 de votre déclaration d'impôt. La réduction d'impôt (45 %) est calculée automatiquement.

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE : Abbé Noel

en collaboration avec la direction et le PO de l'école

TOUS

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Accueillir vos enfants après l'école dans un cadre convivial, sur base d'un projet pédagogique mettant l'accent sur leur <i>bien-être</i> et leur épanouissement, en leur proposant des activités diverses et adaptées ▶ Rôle des animateurs est notamment d'encadrer les enfants afin qu'ils puissent participer à des activités sportives, créatives, d'éveils ou plus libres. L'accueil ne se limite donc pas à de la simple surveillance.
------------------	--

Maternelles

ACTIVITES THEMATIQUES	<p>NECESSITENT UNE INSCRIPTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Sous forme de tournante (chaque jour, une activité) : psychomotricité, ateliers moteurs, jeux de coopération, éveil corporel, éveil rythmique musical et théâtral, éveil artistique, éveil nature, éveil culinaire, contes et légendes ... ▶ Choisir 1 ou plusieurs jours spécifiques sur la semaine ▶ Horaires : de 16 à 17h (pas de reprise de l'enfant avant la fin des activités)
------------------------------	---

ou

JEUX ANIMES	<p>NE NECESSITENT PAS D'INSCRIPTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Jeux animés libres que l'enfant peut choisir : ballons, bricolage, jeux d'adresse ... ▶ Pour ceux qui ne sont pas inscrits en activité ▶ S'il ne souhaite pas participer aux jeux animés proposés, l'enfant peut jouer librement sous notre surveillance ▶ Vous venez rechercher votre enfant à n'importe quel moment
--------------------	---

Primaires


SOUTIEN AUX DEVOIRS	<p>NECESSITENT UNE INSCRIPTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Horaires : de 15h30 à 16h30
----------------------------	---

ou

JEUX ANIMES	<p>NE NECESSITENT PAS D'INSCRIPTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Jeux animés libres que l'enfant peut choisir : ballons, bricolage, jeux d'adresse ... Organisé en parallèle pour les enfants qui ne sont pas inscrits au soutien aux devoirs ▶ Une activité sportive est proposée aux enfants après le soutien aux devoirs (ne nécessite pas d'inscription au préalable). Principe de tournante : chaque jour une activité différente (kinball, omnisix, hockey, quidditch, ...). S'il ne souhaite pas participer à l'activité sportive, l'enfant peut choisir de rester en jeux animés libres. ▶ Vous venez rechercher votre enfant à n'importe quel moment
--------------------	---

ou

ACTIVITES THEMATIQUES	<p>NECESSITENT UNE INSCRIPTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Sous forme de tournante (chaque jour, une activité) : différents sports, bricolage, géocachette, activités manuelles, activités ludiques, ... ▶ Horaires : de 16 à 17h
------------------------------	---

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	
avant 15h45	Accueil GRATUIT
15h30 - 16h30	Soutien aux devoirs ou jeux animés
16h-17h	activités thématiques  ou jeux animés
17h - 18h30	jeux animés avec tournante d'activités
MERCREDI	
12h20 - 12h35	Accueil GRATUIT
12h30 - 13h	dîner
13h - 15h	jeux animés
15h00 - 18h30	jeux animés

**Le goûter est à apporter
de la maison**

Inscriptions aux activités:

Les inscriptions aux activités thématiques et au soutien aux devoirs se font à travers votre compte MyPromosport que vous devez créer via le site internet www.promo-sport.be. Ce compte My promosport pourra être créé à partir du mois d'août.

Le calendrier des activités thématiques sera proposé pour une durée d'un mois à l'entrée du petit réfectoire.

Ce calendrier est susceptible de changer en fonction des conditions météorologiques.

Veillez noter qu'il n'y aura pas d'activité thématique la semaine du 26 août, le temps à l'équipe de faire connaissance avec les enfants.

Les jeux animés ne nécessitent pas d'inscription au préalable.

Descriptif des activités:

ACTIVITES THEMATIQUES (inscriptions obligatoires) :

- ✓ Principe de tournante : chaque jour, une activité qui varie en fonction des semaines
- ✓ Groupes d'âge selon le nombre d'inscrits



Ateliers moteurs, circuit et jeux de coopération :

Développement des aptitudes motrices par des parcours psychomoteurs, des exercices d'inhibition, de latéralité, d'opposition et développement de l'imaginaire et de l'entraide.



Jeux de ballons :

Développement des capacités oculo-manuelles et pédestres de manière ludique et variée. Différents types de matériel tels kin-ball, omnixix, etc.



Eveil corporel :

Développement des mouvements de gymnastique de base à savoir le saut, les roulades, les renversements, tout en travaillant l'équilibre, la coordination et la structuration spatiale.



Eveil rythmique, musical et théâtral :

Développement du rythme, expression et l'intention de mouvements, évolution dans l'espace, la synchronisation du mouvement et du rythme, découverte des sons et instruments de musique, mise en scène sonore d'histoires, ...



Eveil artistique :

Développement de la créativité et de la motricité fine en faisant intervenir l'imaginaire de l'enfant grâce à la réalisation de bricolages, de peintures mais aussi par la manipulation et la réalisation d'objets insolites.



Contes et légendes :

Histoire racontée de manière ludique et interactive.
Mise en scène des personnages faisant appel à l'imaginaire.



Eveil nature :

Découverte de la nature : éveil nature par les 5 sens, recherche de traces d'animaux, réalisation de collection de plantes, sensibilisation à l'écologie, etc.

JEUX ANIMES :



Surveillance encadrée avec des animations libres auxquelles l'enfant peut choisir de participer (ballon, bricolage, jeux de réflexion, jeux de logique, jeux d'adresse, etc...) en parallèle de tables de jeux pour lesquelles du matériel est mis à disposition (livres, coloriages, puzzles, etc...)

HORAIRES	▶ Voir document ci-joint
TARIFS	▶ <u>Accueil du soir</u> : tarif à la minute via système de scanning du badge de l'enfant dès sa sortie de l'école (voir détail du tarif ci-joint) ▶ <u>Offre</u> : Le deuxième et troisième enfant ont 10% sur le tarif extrascolaire.
FACTURES	▶ Factures mensuelles ▶ Envoyées par email chaque début de mois (délais de paiement : 15 jours) <i>Surveiller vos spams (courriers indésirables)</i> Si vous n'avez rien reçu, contactez-nous car ce n'est pas normal !!! Sinon vous risquez que la facture non soldée soit envoyée au bureau de recouvrement => frais supplémentaires ▶ Défaut de paiement : transmission du dossier chez Venturis ▶ Possibilité de paiement par domiciliation -> nous contacter : abbenoel@promo-sport.be
BADGE	▶ Reçu en début d'année + à accrocher au cartable ▶ A présenter à l'animateur au moment de quitter l'école ▶ Prix : 1,75€/badge (se retrouve dans la 1ère facture) ▶ Badge perdu = facturé au prix de 5€ dans la facture du mois suivant <i>Attention le badge est à garder d'année en année si vous ne voulez pas qu'il soit refacturé</i>
RETARD	▶ Prévenir le coordinateur sur place au ▶ Après 18h30 : 1€/minute supplémentaire facturé fin de mois
FICHE SANTE ET AUTORISATION PARENTALE	▶ Une fiche santé est disponible sur votre plateforme myPromo-sport. Afin de veiller au mieux à la sécurité des enfants, nous vous demandons de la remplir de manière complète au plus vite. ▶ Nous nous dégageons de toute responsabilité en cas de renseignements non-communiqués.
RESPONSABILITE	▶ Les enfants sont sous la responsabilité des animateurs jusqu'à la reprise par les parents ▶ En cas d'accident durant les temps d'accueil, les frais médicaux sont pris en charge par l'assurance de Promosport ▶ Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol ▶ Les dégâts occasionnés aux lunettes ne sont pas pris en charge. Voir conditions générales sur notre site internet.
ATTESTATIONS FISCALES	▶ Disponibles dès le mois d'avril de l'année suivante sur le compte en ligne de votre enfant

Au plaisir d'accueillir votre enfant durant nos temps d'extra-scolaire cette année !

L'équipe de Promosport



Pour inscrire votre enfant (en activité), vous devez utiliser vos identifiants et votre mot de passe. Ils vous permettront également d'accéder au compte en ligne "My Promosport" de votre enfant. Si vous ne l'avez plus, n'hésitez pas envoyer un mail à l'adresse ci-dessous (encadré jaune). A partir du 09 septembre -> uniquement par téléphone ou email (ci-dessous).

Attention, en cas d'adaptation des mesures liées à la covid19 et/ou nouvelle pandémie, les activités thématiques et le soutien aux devoirs pourraient être suspendus et/ou adaptés afin de garantir la sécurité de tous les membres présents (enfants, parents, professeurs, animateurs). Merci de votre compréhension.



CONTACT A PARTIR DU 26 Août 2024
(pour tout ce qui concerne les accueils du soir)

Tél :

Email : abbenoel@promo-sport.be

Site internet : www.promo-sport.be

Les activités parascolaires:

Ces activités sont des activités payantes au même titre qu'une activité de danse, de psychomotricité, de football, de théâtre, etc. et que votre enfant pourrait faire dans un club ou une asbl en dehors de l'école. L'avantage ici est qu'elles seront proposées au sein de notre infrastructure et que vous n'aurez plus à vous inquiéter des transports.

En voici le descriptif, que vous pouvez retrouver en suivant ce lien ou en flashant ce QR code

<https://www.promo-sport.be/page3.asp?>

[EvenementPeriodeID=7044&Age=&EvenementLieuID=615&PageGroupeID=4151&CategorieEvenement=Cours&ClubID=53&LG=FR](https://www.promo-sport.be/page3.asp?EvenementPeriodeID=7044&Age=&EvenementLieuID=615&PageGroupeID=4151&CategorieEvenement=Cours&ClubID=53&LG=FR)

